

Année académique 2021 - 2022

Domaine Économique

Bachelier en gestion hôtelière orientation : arts culinaires

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vu	e 32 7100 LA LOUVIERE	
Tél:	Fax:	Mail:

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Gestion II							
Code	ECHA2B31GES	Caractère	Obligatoire				
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be)						
Coefficient de pondération		30					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage *Comptabilité générale et analytique* du bloc 2 vise à approfondir les savoirs et compétences comptables introduits en bloc 1 en développant notamment les écritures comptables de fin d'exercice.

Des notions de comptabilité analytique seront également abordées et exercées dans le cadre de cette AA.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
 - 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
 - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
 - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »
 - 2.3 Présenter et défendre les données et rapports d'activités relatifs à la situation de l'entreprise
- Compétence 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière
 - 3.1 Rechercher et exploiter les sources d'informations pertinentes pour ses différentes activités
 - 3.3 Mettre en place et utiliser les outils de gestion comptable et financière de son entreprise
- Compétence 4 Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
 - 4.6 Élaborer et mettre en place un business plan, définir les produits et les prix en fonction des objectifs fixés
- Compétence 5 S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission
 - 5.6 Paramétrer le système informatique de son entreprise

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu de l'étudiant(e) qu'il soit capable de:

- Distinguer et identifier les liens entre les comptabilités générale et analytique;
- Comprendre le schéma de travail des opérations de fin d'exercice (inventaire, écritures de régularisation, impôts, détermination et affectation du résultat);
- Maitriser les principes de comptabilisation en CAE;
- (Eventuellement) manipuler un logiciel comptable et encoder les pièces justificatives et écritures comptables de base.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHA2B31GESA Comptabilité générale et analytique

36 h / 3 C

Contenu

Comptabilité générale:

Consolidation des prérequis et découverte des écritures de fin d'exercice (inventaire, méthodes de valorisation des stocks, impôts, détermination et affectation du résultat).

Comptabilité analytique :

Introduction aux principes de base et objectifs, liens avec la comptabilité générale et champs d'application.

Opérations de comptabilité analytique de base (différents types de charges, construction du coût de revient, calcul de la marge unitaire,...).

Pratique d'un logiciel comptable :

Encodage de pièces justificatives courantes (facture, extrait de compte, fiche de paie, ...);

Ecritures périodiques et de fin d'exercice;

Compte de résultats et bilan.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Travaux pratiques

Mises en situation

Les notes de l'étudiant(e) font partie intégrante de la matière évaluée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de Q/R sera proposée en fin de quadrimestre.

L'étudiant(e) est invité(e) à prendre contact avec l'enseignante par mail s'il/elle rencontre des difficultés en dehors des séances.

Sources et références

Ouvrages spécialisés;

Sites Internet spécialisés;

Commission des normes comptables

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides de cours:

Ressources postées sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session 01:

100% de la note résulteront d'un examen écrit organisé en session portant sur l'ensemble de la matière.

Session Q3:

100% de la note résulteront d'un examen écrit organisé en session portant sur l'ensemble de la matière.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Principe général:

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seulle activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions:

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B

La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).